

Service professionnel de gestion administrative pour assistant(e) maternel(le) et parent-employeur

Qu'est ce que top-assmat ?

Un outil PRO

- Tous les aspects administratifs et comptables de votre contrat sont gérés pour vous : depuis sa rédaction jusqu'à sa rupture, en passant par les congés, les calculs d'indemnités, etc.

Une gestion ZEN

- Confort : finis les calculs compliqués à gérer.
- Tranquillité : des résultats justes et conformes aux lois en vigueur.
- Confiance : des calculs transparents et sans risque d'erreur en votre défaveur ou en celle de votre assmat.

Une relation au TOP

- Vous évitez au maximum tout risque de conflit lié aux aspects financiers.
- Vous pouvez concentrer vos échanges sur les besoins de votre enfant plutôt que sur des questions comptables.

Comment accéder à votre espace dédié ?



01. Inscrivez-vous sur <https://www.top-assmat.com> en tant que parent-employeur.

02. Ajoutez votre contrat à l'aide du code confidentiel fourni par votre assistant(e) maternel(le).



03. Consultez le dossier de votre enfant : vous avez un accès direct aux documents, aux calculs et aux explications associées.

« Ça nous a beaucoup rassuré que Stéphanie ne calcule pas elle-même son salaire. On a préparé le contrat ensemble en ligne sur top-assmat. Tout nous a paru clair et transparent, ça nous a direct convaincu.. »

Alexandre, papa d'Éva



« J'avoue ... on se prenait la tête quasiment tous les mois avec Céline. Je ne suis pas RH, ni comptable et j'avais peur qu'il y ait des erreurs... Maintenant, tout a changé ! »

Delphine, maman de Léon

Questions - Réponses

Quelle est la différence avec Pajemploi ?

Pajemploi n'est qu'un organisme de déclaration. Tous les calculs de salaire et de congés restent à la charge de l'employeur. Chaque mois vous les déclarez et l'organisme prépare le bulletin de paie correspondant. Si le salaire déclaré est faux, le bulletin Pajemploi le sera également, et vous en restez légalement responsable.

Vous devez donc calculer vous-même, le salaire, le décompte et montant des congés payés (5 modes de calcul suivant la typologie de votre contrat), les régularisations de salaire, indemnités, et solde de tout compte en fin de contrat.

Top-assmat effectue par contre tous ces calculs nécessaires au déroulé de votre contrat. Nous fournissons un suivi de présence détaillé, une fiche de paie, ainsi qu'une simulation de déclaration pajemploi qu'il ne vous reste plus qu'à recopier.

Que m'apporte Top-assmat ?

En tant qu'employeur vous êtes le responsable légal de la gestion administrative. Les calculs et la législation sont complexes, et parfois sujets à mauvaise interprétation. Les risques de conflit ou d'erreurs sont donc importants. Utiliser Top-assmat c'est l'assurance pour vous et votre assistant(e) maternel(le) de mettre en place une gestion neutre, sereine, transparente et juste.

Vous pouvez ainsi concentrer vos échanges avec votre assmat sur votre enfant... plutôt que sur les questions comptables. Bien sûr tous les calculs vous sont expliqués, et sont directement accessibles en ligne via votre espace dédié.

Comment fonctionne l'abonnement ?

Nous facturons 2,99€/mois pour la gestion du contrat. Ce coût est directement appliqué chaque mois sur la fiche de paie. Vous réglez donc votre assistant(e) maternel(le) qui nous rembourse ensuite. Ainsi vous n'avez pas besoin de fournir vos coordonnées bancaires.